

D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2015

Nombre de Conseillers : 37

En exercice : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire

Le 30/06/2015

Présents : 27
Pouvoirs : 7
Votants : 34

Le 6 juillet 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

<u>Présents</u>: Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (remplace Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés: Isabelle ACHARD (pouvoir Bruno HENRY), Christian BAISE (pouvoir Etienne SERRAT), Noël CHEYNET, Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir Richard SIMMINI), Jacky DUTRUC (pouvoir Marc PECHOUX), Chantal NOEL, Vincent LAUTIER (pouvoir Bernard REY), Sylvie MICHEL (pouvoir Béatrice GUERIN), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Michel RAYMOND, Frédéric VALLOS (pouvoir Françoise DUVILLARD)

Secrétaire de séance : Hubert BONNET

OBJET: FINANCES - Budget Assainissement non collectif 2015 - Décision modificative n°1

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Assainissement Non Collectif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 16 701,87€
- en section d'investissement à 2 591 701,87€

Cette décision modificative permet :

✓ de réaliser une régularisation de l'excédent de fonctionnement est nécessaire pour 0.63 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ ADOPTE la décision modificative n° 1 du Budget Assainissement Non Collectif 2015 suivante, en euros :

					FONCTIONNEMENT	Depenses	Recettes
D/R	Operation	Chap	Compte	Service	Libellés	Modification de credits (€)	Modification de crédits (€)
D		022	022	01	Dépenses imprévues	-0.63	
R		002	002	8103	Excédent d'exploitation reporté de 2014	0,00	-0,63
					TOTAL	-0,63	-0.63

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

1.0 JUIL, 2015

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150706-2015C68-FI

Affichage le :

1 0 JUIL, 2015

A Trévoux, le 06/07/2015

Le Président, Bernard GRISON

